



Fransylva 2025



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

Sommaire

Édito	3
▶ Qui sommes-nous ?	4
▶ Gouvernance	5
▶ Gouvernance opérationnelle	6
▶ Représentations externes	7
▶ L'équipe de la Fédération Fransylva	8
▶ S'engager pour l'avenir des forêts françaises	11
FORÊTS FRANÇAISES : préserver un trésor naturel	12
FRANSYLVA :	
Acteur incontournable des sujets forestiers	14
Trois missions déterminantes pour un avenir durable des forêts françaises	16
PROPRIÉTAIRES FORESTIERS :	
Engagement et passion au service de l'intérêt général	19
Piliers d'une filière porteuse de solutions	21
▶ S'informer et se former	
Faire connaître la forêt	22
Donner les moyens de faire connaître la forêt	23

Crédits photos couverture (à partir du coin haut gauche dans le sens des aiguilles d'une montre) : Hervé ROUJAS - Antoine GUÉNY - Jean-Claude BLOCH - Chloé ESPAGNE - Elisabeth-Anne DEFONTAINE - Alexandre HENRY. Photos (primées et non primées) soumises au concours photo organisé par Fransylva fin 2024 (lire p.18).



Édito

« À l’instar de nombreux secteurs, la filière forêt-bois a été fortement impactée par une année 2025 très instable politiquement. Le suivi des dossiers a été ralenti par de multiples rebondissements, entravant la continuité de la politique forestière nationale et la prise d’initiative.

Pourtant, les menaces qui pèsent sur le renouvellement de nos forêts n’en demeurent pas moins réelles et urgentes, à commencer par le dérèglement climatique, qui aggrave les risques naturels (sécheresses, incendies, tempêtes...) et les fragilise face aux attaques de parasites et ravageurs (scolytes, nématodes du pin...).

Dans ce contexte, seule l’action des forestiers permettra d’accompagner l’adaptation des forêts au climat et leur renouvellement et ainsi préserver leurs précieux bénéfices économiques, environnementaux et sociétaux, au service de la souveraineté et de la décarbonation nationales. Les 3,5 millions de particuliers propriétaires forestiers français en portent la responsabilité, une mission qu’ils mènent avec la plus grande passion.

Cette implication se heurte cependant à des embûches, au détriment de l’intérêt général. En 2025, les forestiers ont notamment subi la recrudescence de violences et incivilités en milieu rural. Des mesures contre-productives et déconnectées de la réalité forestière ont également été promues par des associations militantes, qui exercent une influence réelle auprès de certains politiques et du ministère de la Transition écologique, qui conserve, à ce jour, la forêt sous sa tutelle. Il nous faut rappeler sans cesse qu’au lieu de mettre la forêt « sous cloche », il est préférable de récolter du bois en France, en circuits courts et de façon très encadrée, plutôt que d’importer toujours plus de bois peu ou pas contrôlé, avec un risque réel de déforestation à l’autre bout de la planète.

En ces périodes troubles, Fransylva a poursuivi sans relâche son engagement afin de convaincre de l’importance de prendre en compte les enjeux forestiers auprès des différentes instances françaises et européennes. Au plus proche du terrain, les efforts des unions régionales et des syndicats pour défendre les intérêts des propriétaires forestiers se sont également déployés à de maintes reprises : par exemple, lors du mégafeu qui a touché plus de 16 000 hectares dans l’Aude en août, à l’occasion de la découverte du premier foyer français de nématode du pin dans les Landes en novembre, ou encore au lendemain des tempêtes et vents violents qui ont notamment balayé la Bretagne, la Normandie et la moitié nord de la France en début et fin d’année.

Dans un environnement climatique, politique et budgétaire à risque, chaque effort compte pour l’avenir de nos belles forêts françaises, ce pourquoi la Fédération a appelé les particuliers propriétaires de forêts à se présenter au sein des conseils municipaux en 2026 pour agir concrètement au cœur des territoires. Toutes ces actions n’ont pu se faire que grâce à l’engagement sans faille d’une équipe de permanents et d’élus bénévoles aux actions complémentaires, qui s’investissent sans compter et dont je remercie et salue l’implication quotidienne. »



Antoine d’Amécourt

Président de Fransylva

► Qui sommes-nous ?

Fransylva,

Interlocuteur clé de la forêt privée française

Depuis plus de 80 ans, Fransylva est la seule organisation professionnelle à représenter, informer et défendre les intérêts de l'ensemble des 3,5 millions de propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité.

LA FÉDÉRATION CONDUIT SON ACTION AUPRÈS DE TROIS PUBLICS MAJEURS :

► Les instances politiques et administratives françaises et européennes

Grâce à l'investissement de son président, ses élus bénévoles et ses équipes permanentes, Fransylva représente et défend les intérêts des forestiers adhérents et plus généralement des particuliers propriétaires de forêts. La Fédération explique les enjeux et décrypte les réalités sylvicoles au niveau législatif et réglementaire, à l'échelle nationale auprès des parlementaires et ministères (Transition écologique, Agriculture, Économie), et au niveau départemental, régional et européen.

► Les partenaires de la filière, du monde rural et de l'environnement

Fransylva représente les propriétaires forestiers au sein de la filière forêt-bois, des mondes de la ruralité, de l'environnement et de la biodiversité. Membre active de l'interprofession France Bois Forêt, la Fédération collabore étroitement avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF), partenaire historique et complémentaire, mais aussi les Communes Forestières France, l'ONF, Les Coopératives forestières, les experts forestiers (EFF), exploitants, et ses clients transformateurs à travers la Fédération nationale du bois (FNB). Fransylva interagit également avec de nombreuses organisations du monde rural et de l'environnement, tant au niveau national que dans les structures régionales et départementales.

► La communauté Fransylva : syndicats et proprié- taires forestiers

Grâce à une équipe d'une quinzaine de permanents très investis, Fransylva accompagne, conseille et informe les particuliers propriétaires de forêts afin de les sensibiliser sur leurs droits et devoirs et qu'ils puissent, avec leurs gestionnaires, effectuer des choix responsables et assumés de gestion et d'aménagement.

► Fransylva en 2025

70 syndicats départementaux
ou interdépartementaux
en métropole

3 délégations en Outre-Mer
(Martinique, Guadeloupe et
La Réunion)

15
unions
régionales



TROIS ÉCHELONS COMPLÉMENTAIRES :

► Syndicats locaux :

- ⌚ *Chevilles ouvrières du syndicalisme et acteurs des territoires.*
- ⌚ *Ils animent, conseillent et accompagnent au plus proche du terrain les propriétaires forestiers adhérents tout en s'informant des évolutions et enjeux régionaux et nationaux ; informent la Fédération des réalités locales et agissent en tant que lanceurs d'alerte en cas de crise (scolytes, vols de bois...).*

► Unions régionales (UR) :

- ⌚ *Interlocutrices privilégiées de la région administrative et politique et des associations inter-professionnelles (Fibois) et des délégations régionales du CNPF.*
- ⌚ *Elles fédèrent les initiatives locales.*

► Fédération nationale :

- ⌚ *Elle porte la voix des propriétaires forestiers et soutient les structures locales sous la gouvernance de son conseil d'administration qui en définit les grandes orientations, avec l'appui de ses membres bénévoles et de son équipe permanente.*

3,5 millions de propriétaires forestiers

La forêt française couvre 17,6 millions d'hectares en France, c'est-à-dire 1/3 du territoire métropolitain, dont 75% de forêts privées. 3,5 millions de particuliers propriétaires forestiers, sont les garants, de génération en génération, de sa protection et de la préservation de ses bénéfices économiques, écologiques et sociaux.

Gouvernance



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Regroupant tous les présidents de syndicats départementaux ou pluri-départementaux ainsi que les présidents d'unions régionales, l'assemblée générale de Fransylva se réunit tous les ans, vote les rapports moral et financier, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de propriétaires forestiers qui représentent l'ensemble des régions. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées qui incarnent la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture. Il se réunit trimestriellement.

Il nomme en son sein un bureau qui accompagne le président sur les grandes orientations de la politique de Fransylva.

COMPOSITION

PRÉSIDENT

Antoine d'AMÉCOURT

Le président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du conseil d'administration et de son bureau.

Antoine d'Amécourt préside Fransylva depuis 2014.

- ▶ **AUVERGNE - RHÔNE-ALPES :**
Nicolas de MENTHIÈRE (Auvergne et président de l'union régionale Auvergne-Rhône-Alpes)
Bruno de BROSSE (Rhône-Alpes)
- ▶ **BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ :**
Gilles de CORSON (Bourgogne)
Philippe LACROIX (Franche-Comté)
- ▶ **BRETAGNE :** Alain de KERNIER
- ▶ **CORSE :** Daniel LUCCIONI
- ▶ **GRAND EST :**
Anne DUNOYER (Champagne-Ardenne et présidente de l'union régionale Grand Est)
Vincent OTT (Lorraine Alsace)
- ▶ **HAUTS-DE-FRANCE :** Hervé LE MEN
- ▶ **CENTRE-VAL DE LOIRE :** Laurence de GRESSOT
- ▶ **ÎLE-DE-FRANCE :** Rémi FOUCHER
- ▶ **NORMANDIE :** Bertrand CHAVANE
- ▶ **NOUVELLE AQUITAINE :**
Nicolas LAFON (Aquitaine)
Jean-Patrick PUYGRENIER (Limousin)
Jean DENIAU (Poitou-Charentes)

OCCITANIE :

Roseline LABARRIÈRE-DUCHAMP

(Languedoc-Rousillon et présidente de l'union régionale Occitanie)

Amaury de GALARD

 (Midi-Pyrénées)

PAYS DE LA LOIRE :

Antoine d'AMÉCOURT

 (président national)

Xavier ROQUET-MONTÉGON (président de l'union régionale Pays de la Loire)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

Jean-Jacques FOGLINO

MEMBRES EXPERTS

- ▶ **Fransylva Services :**
Henry-Georges de DREUZY
- ▶ **Représentant Fransylva à la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF) :**
Jean-Pierre PIGANIOL

MEMBRES ASSOCIÉS OU INVITÉS

- ▶ **Centre national de la propriété forestière (CNPF) :**
Anne-Marie BAREAU
- ▶ **Les Coopératives forestières :** Bertrand SERVOIS
- ▶ **Experts forestiers de France (EFF) :**
Sébastien CHATON
- ▶ **Comité des forêts :** Axel ODDO
- ▶ **PEFC France :** Christine de NEUVILLE
- ▶ **Pro Silva :** Evrard de TURCKHEIM

► Gouvernance opérationnelle

Le bureau conseille le président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.

Il est composé de :

Antoine d'AMÉCOURT

Président de Fransylva

Anne DUNOYER

1^{ère} vice-présidente

Bruno de BROSSE

Vice-président

Alain de KERNIER

Vice-président

Nicolas LAFON

Vice-président

Gilles de CORSON

Secrétaire général

Jean-Patrick PUYGRENIER

Trésorier

Jean-Pierre PIGANIOL

Membre expert

Laurent de BERTIER

Directeur général

Bertrand SERVOIS

Membre associé et président de la fédération Les Coopératives forestières

Les commissions et groupes de travail au sein de Fransylva

À la demande du conseil d'administration ou du bureau, des commissions et groupes de travail se forment au sein de Fransylva pour travailler sur des sujets transverses. Grâce à l'investissement des élus bénévoles, ces groupes de réflexion permettent de nourrir et orienter les décisions et prises de position.

► Commission Bois-énergie

Cette commission suit la réglementation et la promotion du bois-énergie en tant que coproduit de la sylviculture à valoriser. Elle est présidée par Rémi Foucher (président de Fransylva Île-de-France), accompagné d'Éric Toppan (adjoint au directeur général de Fransylva).

► Commission Chasse

Cette commission vise à définir les meilleures orientations pour garantir ou rétablir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Elle est présidée par Anne Dunoyer (vice-présidente de Fransylva et présidente de l'union régionale Grand Est) accompagnée d'Isabelle Flouret (responsable de projets Forêt & environnement au sein de Fransylva).

► Commission Communication

Cette commission réfléchit et oriente les grands axes de la communication conduite par le syndicalisme. Elle est présidée par Anne Dunoyer, accompagnée de Christelle Chaminadas (chargée de mission Animation de réseau au sein de Fransylva).

► Commission Forêts de France

Cette commission vise à réfléchir au développement et à l'avenir de la revue *Forêts de France*. Elle est présidée par Nicolas de Menthière (président de Fransylva Auvergne-Rhône-Alpes).

► Comité des utilisateurs du logiciel adhérents

Ce comité vise à améliorer et faciliter l'utilisation du logiciel de référencement des adhérents, au service des syndicats. Il est présidé par Éric de Jenlis, accompagné d'Isabelle Picquette (attachée de direction de Fransylva).

► Groupe de travail Foncier

Ce groupe travaille sur les problématiques foncières (morcellement, biens vacants et sans maître...). Il est présidé par Bruno de Brosse (président de Fransylva Rhône), accompagné d'Alexandra Bonne (juriste de Fransylva).

► Groupe de travail Responsabilité Civile

Ce groupe de travail vise à instaurer de bonnes relations entre les assureurs et les syndicats Fransylva qui proposent une assurance responsabilité civile à leurs adhérents. Il s'agit aussi de diffuser les bonnes pratiques qui sont de rigueur, y compris sur les sujets des réseaux (SNCF, RTE, Orange...). Il est présidé par Patrick Lemoine (président de Fransylva Loiret), accompagné d'Éric Toppan.

► Groupe de travail Transmission

Ce groupe de travail vise à informer les propriétaires sur les opportunités et anticipations nécessaires dans le cadre de la transmission de leur patrimoine. Il est présidé par Jean-Patrick Puygrenier (président de Fransylva Limousin), accompagné d'Alexandra Bonne.



Représentations externes

Fransylva est membre de conseils d'administration et/ou participe aux travaux de nombreuses instances en France comme au niveau européen.

INSTANCES FORESTIÈRES



EUROPE



RURALITÉ



BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT



FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

SUIVI DES MARCHÉS DU BOIS ET ÉCONOMIE DU BOIS



ORGANIGRAMME

Laurent de Bertier

Directeur général



Missions



Organiser, prioriser et coordonner les actions du président et des élus de Fransylva, dans leur mission de représentation de tous les forestiers privés.



Assurer le travail de dialogue auprès des instances nationales et internationales : Union européenne, Gouvernement et pouvoirs publics, élus, acteurs et partenaires de la filière forêt-bois, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués sur les sujets forestiers.



Piloter, coordonner et orienter tout le travail de la Fédération, ainsi que les relations avec les syndicats, afin de la positionner au mieux sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre ses adhérents, et plus largement tous les propriétaires forestiers. L'ensemble des prises de position de Fransylva défendent l'intérêt de ces derniers, qui sont à la fois gestionnaires et responsables de leur forêt.



© Helén Rossier

Éric Toppan

Adjoint au directeur général



Missions



Accompagner les propriétaires forestiers sur tous les sujets politiques, techniques et économiques qui touchent à la forêt et au bois, en lien avec les syndicats et les partenaires de la filière et le monde économique.



Assurer aux adhérents la bonne transmission des informations et des outils nécessaires à **la meilleure valorisation possible de leurs forêts et des bois qu'ils commercialisent**.



Diriger la filiale Fransylva Services, qui s'applique à développer des solutions de financements et d'assurances à destination de la forêt privée, et **l'association Forinvest**, qui propose des investissements dans les entreprises de la filière bois pour contribuer à la valorisation des produits forestiers.



Coordonner **l'Observatoire économique de France Bois Forêt et la Veille économique mutualisée (VEM)** de la filière.



© Envato

Isabelle Picquette

Attachée de direction



Missions



Organiser la vie de la Fédération et du réseau Fransylva, en contact permanent avec les présidents de syndicats : réunions, assemblées générales, journées de rencontres, diffusion des circulaires...



Veiller à la bonne circulation de l'information au sein du réseau et s'assurer de la formation des relais en région aux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat.





L'équipe de la Fédération Fransylva

Christelle Chaminadas

Chargée de mission
Animation de réseau



Missions



Accompagner les syndicats pour les aider dans leurs missions de **représentation et d'information** auprès de leurs adhérents.



Assurer la communication interne au réseau : partage de bonnes pratiques, gestion de la présence digitale (site, newsletters), lien avec les acteurs de la filière forêt-bois sur tous les enjeux de communication.



Isabelle Flouret

Responsable de projets
Forêt & environnement



Missions



Exprimer les besoins et les contraintes des propriétaires et rechercher des solutions dans les concertations avec les nombreuses parties prenantes du monde forestier.



Contribuer à améliorer la résilience des forêts et à maintenir leur productivité dans un contexte climatique toujours plus contraignant, grâce à une meilleure connaissance et la diffusion des informations autour de l'écosystème forestier.

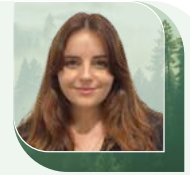


Piloter et animer la plateforme nationale forêt-gibier pour signaler les dégâts et les risques en vue de leur prise en compte dans les décisions cynégétiques.



Alexandra Bonne

Juriste



Axelle Courtel

Juriste

Missions



Assurer une veille juridique quotidienne de la filière forêt-bois, fortement réglementée.



Diffuser des actualités juridiques auprès des syndicats et de leurs adhérents (circulaires) ; mettre à jour des informations d'ordre juridique, fiscal ou environnemental sur le site internet de Fransylva ; rédiger des articles pour la revue *Forêts de France*.



Apporter aux propriétaires forestiers adhérents un appui juridique de qualité, notamment en réalisant des prestations de conseil sur mesure.



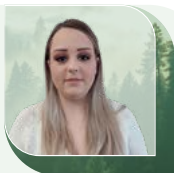
Animer des formations sur le cadre législatif et réglementaire en forêt (droit de préférence, transmission du patrimoine forestier, chemins en milieu rural, groupements forestiers).



Participer à des groupes de travail (droit social, foncier forestier, responsabilité civile, réglementation espèces protégées).

Débora Lemesle

Assistante administrative



Missions



Accueillir et écouter les différents syndicats et acteurs de la filière.

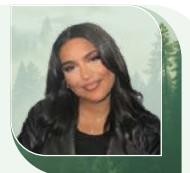


Gérer les abonnements de la revue *Forêts de France* et suivre les relations avec les lecteurs.



Bouthaina Azzouz

Assistante administrative



Missions



Soutenir l'action des syndicats et des acteurs de la filière.

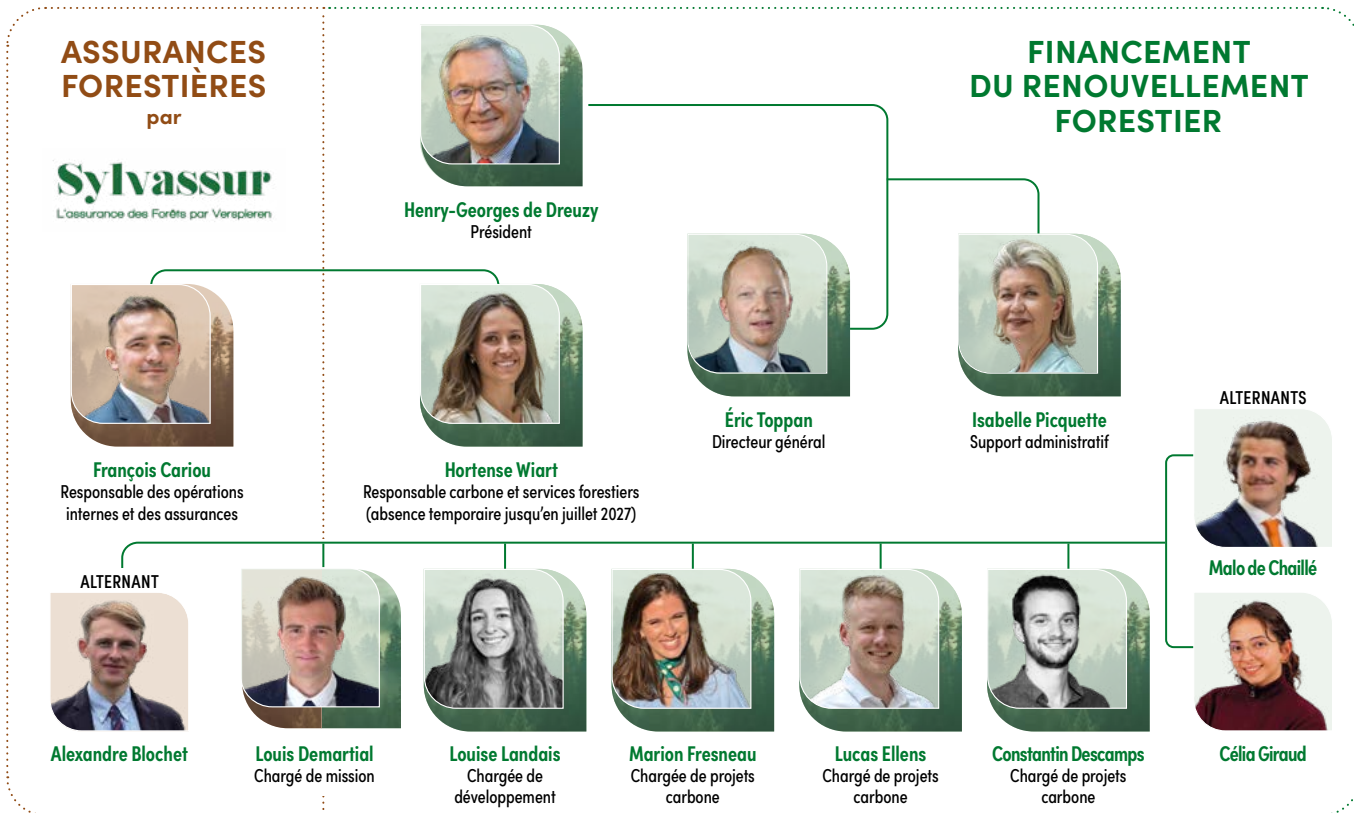


Appuyer les équipes de Fransylva Services et un certain nombre de syndicats.



— FRANSYLVA SERVICES —

Fransylva Services apporte aux adhérents du réseau Fransylva des services pour assurer et renouveler au mieux leurs forêts. L'équipe développe des offres d'assurance et de financement pour soutenir la gestion durable des forêts, en particulier face au dérèglement climatique. En partenariat avec des organisations et entreprises, Fransylva Services assure aux propriétaires l'obtention des meilleurs financements possibles via le Label bas-carbone et via des partenariats volontaires privés ou encore des financements publics tels que les plans de relance nationaux.



Faire rayonner la forêt

Forinvest

- Gilles de Poncins, Président
- Éric Toppan, Directeur général
- Dorian Gachet, Analyste financier
- Nicolas Rousseau, Chargé de développement

Forinvest accompagne les entreprises qui valorisent la forêt française et la filière, via l'investissement de ses adhérents propriétaires forestiers et de sa société d'investissement Forinvest Capital 2, en lien avec le Fonds Développement Filière Bois du Crédit Agricole. Le réseau d'investisseurs propose ses conseils en finance, stratégie et recherche de subventions et apporte son expertise filière et financière. En 2025, l'association a participé au financement du groupe intégré WOOD BY D (scierie de chêne, entreprise d'emballage industriel et négoce) pour le développement d'une unité de carrelats et panneaux en chêne en Haute-Loire. Forinvest a aussi travaillé au développement d'ateliers amont-aval permettant aux propriétaires forestiers de rencontrer l'ensemble des entreprises de la filière et d'échanger sur le marché, ses perspectives... www.forinvest-ba.fr.

Fondation Fransylva

- Alain de Kernier, Président
- Henry Billaudel, Délégué général

Abrutée par la Fondation du patrimoine, la Fondation Fransylva assure la promotion et le rayonnement de la forêt privée. Elle s'adresse à tous les passionnés désireux de soutenir le développement de la recherche et de l'innovation, l'anticipation du changement climatique, pour faire connaître et aimer la forêt. En 2025, la fondation a assuré le suivi des sept projets de reconstitution et de sauvegarde qu'elle a financés et soutenus dans le cadre de l'opération de protection des forêts contre les incendies « Sauvons les forêts françaises ».

Forêt Sphère

- Kévin Brice, Président

Le réseau Forêt Sphère rassemble les jeunes actifs de 20 à 40 ans, (futurs) propriétaires, professionnels ou étudiants, pour les sensibiliser aux enjeux de la forêt et du bois et les réunir lors de temps d'échange conviviaux. L'association est déployée sur plusieurs antennes : Île-de-France, Bretagne, Sud-Ouest, Grand-Est, Limousin et dernièrement Anjou-Maine.

L'année 2025 a été rythmée par de nombreux événements sur le terrain (tournées en forêt, salons, visites de scieries...) et afterworks thématiques (équilibre sylvocynégétique, bois de marine, traçabilité du bois, assurance...). En juillet 2025, Kévin Brice a également pris la suite d'Hortense Wiart en tant que président et le bureau s'est renforcé pour répondre aux besoins grandissants des membres de l'association.

► S'engager pour l'avenir des forêts françaises



Acteurs historiques de l'écologie de terrain, les forestiers privés se retrouvent au croisement de demandes sociétales fortes et de nombreuses responsabilités, qu'ils exercent avec passion et se transmettent d'une génération à l'autre.

Les attentes à leurs égards sont variées : conserver et améliorer les ressources forestières, maintenir la biodiversité, atténuer les effets du dérèglement climatique, garantir la transmission de forêts résilientes, protéger les sols et les eaux, satisfaire la demande de bois par une production de qualité...

Face à ces défis multiples et dans un contexte de pressions croissantes, Fransylva s'engage pour assurer le maintien de l'équilibre entre les fonctions économiques, environnementales et sociétales de la forêt, soutenir son renouvellement pour l'adapter au changement climatique et rétablir et maintenir l'équilibre forêt-gibier. Il s'agit aussi de préserver un terrain fiscal et législatif en cohérence avec les missions confiées aux forestiers sur le temps long, d'encourager et accompagner les jeunes générations qui reprendront le flambeau demain et plus généralement de défendre la ruralité dans laquelle s'inscrit une filière forêt-bois ancrée dans les territoires.

En tant qu'acteur incontournable et interlocuteur référent des sujets forestiers, la Fédération accompagne les particuliers propriétaires forestiers pour des forêts gérées durablement, multifonctionnelles et résilientes.



▶ FORÊTS FRANÇAISES

Préserver un trésor naturel

Un tiers du territoire de France métropolitaine est recouvert de forêts. Ces 17,6 millions d'hectares, plus grande occupation du sol après l'agriculture, apportent de nombreux services à la société. Les trois quarts sont détenus par des particuliers.

▶ Au cœur des enjeux d'avenir

Gérées durablement, les forêts procurent de multiples bienfaits. Sur le plan économique, elles répondent aux besoins en bois pour de multiples usages, contribuent au développement rural et participent à la décarbonation de la France. D'un point de vue environnemental, elles agissent en pompes et en pièges à carbone, régulent la température de l'air et des microclimats, préservent la qualité et la disponibilité des eaux, protègent contre les risques naturels (crues, glissements de terrain...), abritent 80% de la biodiversité terrestre... Sur le plan social, la filière forêt-bois totalise 420 000 emplois non délocalisables ; les forêts sont aussi des lieux privilégiés de bien-être et d'activités culturelles et récréatives.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Maintenir un juste équilibre entre des rôles complémentaires

En France, la politique forestière vise à trouver un équilibre entre la production du bois nécessaire à la société et préserver des services écosystémiques et sociaux de la forêt : c'est le principe de multifonctionnalité. Si certaines approches tendent à privilégier une fonction au détriment des autres, Fransylva défend le respect de ce principe, inscrit dans le Code forestier, ainsi qu'une juste articulation entre ces vocations essentielles, complémentaires et interdépendantes.

12

▶ 3,5 millions de particuliers propriétaires de forêts

75% du couvert forestier français appartient à des propriétaires privés - un taux qui dépasse les 90 % dans trois régions¹ ; la forêt publique étant répartie entre les forêts domaniales (propriété de l'État) et les forêts de collectivités, en majorité des communes. Ainsi, 3,5 millions de particuliers sont les garants, de génération en génération, de la gestion durable de ces forêts largement familiales et diversifiées et du maintien des grandes fonctions de ce patrimoine foncier et vivant.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Une forêt d'intérêt général, et non « bien commun »

Bien qu'elles présentent un intérêt général majeur, les forêts françaises ne peuvent être assimilées à un « bien commun ». Issues le plus souvent d'un investissement personnel ou d'un héritage, leur détention, leur entretien et leur gestion représentent un coût réel. Cette charge incombe entièrement aux propriétaires forestiers, qui en assument la responsabilité au quotidien. Fransylva accompagne les particuliers propriétaires forestiers dans la préservation et la gestion de ce trésor aux multiples atouts.

Octobre 2025



La forêt demeure, à date, au ministère de la Transition écologique

« En octobre 2025 et après des semaines d'incertitude, le Gouvernement a annoncé que la filière forêt-bois, malgré les demandes de cette dernière, de Fransylva, et de nombreux élus, poursuivrait sa route avec le ministère de la Transition écologique. Cette décision s'inscrit dans la continuité d'un changement déclaré fin 2024 et sans concertation de la filière, pourtant rattachée historiquement au ministère de l'Agriculture.

En coordination avec France Bois Forêt, Fransylva a immédiatement appelé la ministre nouvellement nommée, Monique Barbut, ancienne présidente de WWF France, à agir avec pragmatisme pour aider les forestiers à relever les défis actuels, souvent urgents et pour certains restés en suspens en raison d'une forte instabilité politique. Fransylva se tient disponible afin de construire une trajectoire cohérente, en lien avec les propriétaires forestiers. »

Laurent de Bertier
Directeur général



Mai 2025

L'Observatoire des forêts françaises fait peau neuve

En mai 2025 a été lancée la nouvelle version de l'Observatoire des forêts françaises, portail de référence de la connaissance et des données forestières, coordonné par les acteurs du monde forestier. Fransylva représente les propriétaires au sein de deux nouveaux clubs d'experts qui réunissent ses parties prenantes, consacrés à la gestion forestière et à l'économie du bois.

(1) Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne. Source : Memento IGN, 2025.



► Le défi du dérèglement climatique

Le changement climatique et ses effets durables demeurent un défi prioritaire pour les forestiers. Certains phénomènes se multiplient et s'intensifient : sécheresses, tempêtes, incendies... D'autres voient leurs conséquences aggravées, avec de nombreux dépérissements : prolifération de ravageurs, attaques sanitaires telles que celles du scolyte apparu dans les forêts du Grand Est dès 2018 ou du nématode du pin, une découverte inédite en France dans le Sud-Ouest fin 2025. Pourtant, les forêts abritent la biodiversité, contribuent à la régulation de la température de l'air et sont indispensables à la décarbonation de la société. Celle-ci ne pourra se faire sans le bois qu'elles produisent, telle que l'illustre la règle des « **trois S** » :

- > **Séquestration** du carbone par la forêt ;
- > **Stockage** du carbone dans les matériaux bois dans la durée ;
- > **Substitution** par le bois de matériaux plus carbonés, notamment dans la construction (béton, ciment, aluminium...), et d'énergies fossiles et non renouvelables.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Accompagner les propriétaires forestiers face aux effets du climat

Au service de la transition écologique et des générations futures, Fransylva soutient les forestiers responsables de la gestion durable des forêts et de leur adaptation progressive aux changements climatiques. Celle-ci ne se fera que par l'action, notamment à travers l'intégration d'essences adaptées au sol et au climat, dont il faut accompagner la migration, la régénération et la diversification lorsque c'est possible. La Fédération s'engage pour maintenir un contexte législatif favorable à une gestion dynamique, mise en place par les forestiers et gage de la préservation des forêts aujourd'hui et demain.

Août 2025

Face au mégafeu de l'Aude

En août, Fransylva Occitanie et Fransylva Aude sont intervenus dès le lendemain du mégafeu du massif des Corbières pour accompagner et défendre les intérêts des propriétaires concernés, alors que la moitié des 16 580 hectares de forêts touchées appartenaient à quelques 1 500 particuliers.



Marie-Laure Gaduel © CNPF

En 2025

Soutien national au renouvellement

En début d'année, l'État a réaffirmé son engagement auprès des forestiers, notamment en matière de lutte contre le changement climatique, et annoncé une enveloppe budgétaire pour 2025 de 135 M€, consacrée à l'aide au renouvellement, à l'adaptation et à l'amélioration des forêts privées et publiques, afin de garantir la résilience des écosystèmes.

Le dispositif d'aides ouvert fin 2024 sous la forme d'un guichet pérenne, dans le cadre de la Planification écologique France Nation Verte, a cependant été suspendu à compter du 23 décembre 2025, en raison de l'absence de loi de finances. Ces dispositions financières, que nous espérons encore soutenues par la ministre en place, visent en particulier à aider les forestiers à renouveler, adapter et améliorer leurs forêts, afin de garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique.

Fransylva est au cœur des discussions pour assurer la pérennisation de ces aides, dont la mise en œuvre opérationnelle, aux côtés des propriétaires, est assurée par sa filiale Fransylva Services.

► Lutter contre la pression du gibier

Le déséquilibre lié à la présence excessive d'ongulés¹ peut gravement compromettre le renouvellement forestier (consommation des jeunes pousses et fruits forestiers, frottis, écorçage...). Pour éviter l'impasse sylvicole, il est indispensable d'assurer ou de rétablir l'équilibre forêt-gibier en régulant les populations selon la pression réelle qu'elles exercent sur la forêt.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Rétablir et maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique

Afin de permettre le retour à l'équilibre forêt-gibier lorsqu'il est rompu, Fransylva représente les propriétaires forestiers auprès des acteurs de la chasse, notamment les fédérations départementales, et participe aux différentes réunions qui touchent aux enjeux cynégétiques.

« En 2025, la Fédération a enrichi la plateforme nationale forêt-gibier² et contribué au développement d'un baromètre regroupant les données forestières et cynégétiques. Le comité technique national sur l'équilibre sylvo-cynégétique, dont nous sommes parties prenantes, a été mis en place en avril 2025. Ce lieu de dialogue des instances nationales des différents acteurs vise à poser un diagnostic partagé sur la problématique de la pression des ongulés sur le renouvellement forestier et rechercher ensemble des voies de progrès. »

Isabelle Flouret
Responsable de projets
Forêt & environnement



(1) Cerfs, chevreuils, sangliers, chamoix...

(2) La plateforme nationale forêt-gibier implique six partenaires forestiers : le CNPF, l'ONF, Communes forestières France, Les Coopératives forestières, Experts forestiers de France et Fransylva.

Acteur incontournable des sujets forestiers

Interlocuteur référent auprès des instances locales, nationales et internationales, Fransylva est la seule organisation syndicale qui représente l'ensemble des propriétaires forestiers dans toute leur diversité, au sein de la filière forêt-bois, mais aussi vis-à-vis du reste du monde de la ruralité et de l'environnement, pour une politique forestière pragmatique et vertueuse.

▶ Représenter la diversité des forestiers et des pratiques sylvicoles

Conséquence d'un héritage foncier morcelé et d'une pluralité de régions écologiques, fruit de son histoire et des choix sylvicoles, la forêt française est complexe et variée, ce qui constitue sa force et sa richesse.

À la variété des milieux naturels, des sols, des essences (136 en métropole !), des climats et de la biodiversité, s'ajoute une pluralité de propriétaires forestiers. Quels que soient leurs profils, approches ou possibilités de gestion, Fransylva les représente et les accompagne et promeut la multifonctionnalité et le respect des itinéraires sylvicoles, c'est-à-dire des coupes et travaux à réaliser, en conformité avec les exigences réglementaires régionales.

▶ Défendre une gestion durable et responsable

En coordination avec le syndicalisme et toujours très encadrée en France, la gestion durable et les pratiques des forestiers mises en œuvre ont été modernisées dès les années 1960, avec notamment la création du Centre national de la propriété forestière (CNPF) en 1963 et des plans simples de gestion (PSG).

Ces orientations, qui garantissent une vision de long terme dans une conduite équilibrée des actes sylvicoles, ont été officialisées en 1992 à la Conférence de Rio des Nations unies et sont inscrites dans l'article L121-1 du Code forestier français depuis 2001.

En 2025

Nouveaux critères PEFC

« Les nouvelles exigences de gestion forestière durable certifiée PEFC pour la France sont entrées en vigueur en avril 2025 grâce à l'implication, dès 2022, de 110 parties prenantes, dont Fransylva, répartis en trois collèges d'acteurs économiques, environnementaux ou sociétaux liés au monde forestier. En tant que propriétaire, la certification est un outil de plus pour suivre les évolutions de sa forêt au regard du changement climatique et intervenir au plus près du terrain. Il s'agit aussi de répondre à l'exigence de consommateurs finaux, qui, de plus en plus, demandent des preuves de gestion durable. »

Christine de Neuville

Présidente de PEFC France et membre associée du conseil d'administration de Fransylva



© Unisylva

Novembre 2025

Nématode du pin



Dès la détection du premier foyer de nématode du pin en France dans le Sud-Ouest, Fransylva a participé, en coordination avec le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO), aux nombreuses réunions de filière et ministérielles afin de faciliter la lutte et son éradication et défendre les intérêts des forestiers touchés par la crise émergente. Cette intervention a permis d'obtenir, en décembre, des dédommagements de l'État pour les arbres contaminés ou non et devant être abattus dans la zone « infestée ».

Avril 2025

Ligne d'urgence contre les vols de bois

Fransylva a apporté en 2025 son soutien aux professionnels de la filière et aux propriétaires forestiers qui subissent une hausse des agressions, incivilités ou encore intimidations à leur égard. La Fédération a lancé en avril une ligne d'urgence¹ pour orienter et accompagner les victimes de vols de bois sur pied et d'escroqueries de plus en plus nombreux recensés par les syndicats. La Fédération, qui souhaite les accompagner tout en rassemblant les données de toute la France, a appelé les élus et le Gouvernement à améliorer la prévention, à durcir la répression et à porter un plan ambitieux avec les services de la Justice, de l'Intérieur et des douanes.



(1) 01 47 20 90 58



► Préserver les forêts pour les générations futures

Aux côtés des propriétaires forestiers, Fransylva s'engage pour les générations futures et veille à la mise en œuvre de politiques qui favorisent une sylviculture pragmatique et équilibrée, pour transmettre demain des forêts renouvelées et plus résilientes et assurer leur adaptation progressive au dérèglement climatique, et ainsi contribuer concrètement à la transition écologique de la société.

En 2025

Accompagner le renouvellement

« Fransylva Services, qui propose des solutions pour financer le renouvellement des forêts françaises¹, a poursuivi le développement de son simulateur d'aides à destination des propriétaires forestiers, lancé en 2024 avec le soutien de toute la filière et disposant désormais d'une application mobile. L'année 2025 a été marquée par les premiers audits de projets dans le cadre du Label bas-carbone, initiés il y a cinq ans, dont un boisement de terres agricoles à Buxy (71). Un reboisement post-incendie d'ampleur a aussi été coordonné à Baugé-en-Anjou (49). Nos équipes ont aussi participé à plusieurs rendez-vous clés : Sommet européen sur l'agriculture du carbone à Dublin en mars, Forexpo en juin ou ForestInnov avec un stand dédié en novembre. Fransylva Services accompagne les propriétaires et les financeurs, dont la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE), avec qui nous avons renouvelé notre partenariat en 2025. »

Éric Toppan

Adjoint au directeur de Fransylva et directeur général de Fransylva Services



Avril 2025

Révision du Label bas-carbone

Parties prenantes de la valorisation du carbone forestier en France, Fransylva Services et Fransylva se sont mobilisées dans le cadre de la révision des méthodes forestières de « boisement » et « reboisement » du Label bas-carbone.

« Le marché forestier du Label bas-carbone en 2025 reste dynamique mais en phase d'ajustement : environ 1200 projets forestiers couvrant plus de 12 000 hectares sont engagés, avec une montée progressive des financements privés dans un contexte de raréfaction des financements publics. Les capacités de financement de Fransylva Services progressent mais les prix des crédits montrent une stabilisation voire une inflexion à la baisse chez certains types d'acheteurs sous l'effet d'un contexte économique plus difficile. Néanmoins, Fransylva Services bénéficie encore de contrats de financeurs permettant de financer les boisements et reboisements entre 4 000 et 6 000 € par hectare. »

Henry-Georges de Dreuzy

Président de Fransylva Services



Premier cadre de certification climatique volontaire de l'État en France, créé en 2018 et piloté par le ministère de la Transition écologique, le Label bas-carbone permet le financement privé de projets de séquestration ou de réductions d'émissions de CO₂.

(1) Rendez-vous sur la page LinkedIn de Fransylva Services et sur fransylvaservices.fr

► Incontournable jusqu'au niveau européen

Membre de la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF) dont elle assure la vice-présidence, et de l'International Family Forestry Alliance (IFFA), Fransylva suit activement les travaux de la Commission, du Conseil et du Parlement européens. En aval, la connaissance des dossiers et des enjeux permet d'agir activement lors de la transposition des directives et règlements européens effectués par les ministères. L'objectif est d'éviter les surtranspositions de textes européens et des contraintes hors sol pour les propriétaires forestiers, alors que la gestion durable et multifonctionnelle des forêts en France est déjà encadrée.

En 2025

Les enjeux européens du moment

« Après un premier report fin 2024, demandé par les filières forêt-bois européennes en raison de sa complexité, l'application du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) adopté en 2023 a été de nouveau reculée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2026. Alors qu'une première réévaluation est prévue au printemps 2026, l'efficacité même du RDUE par rapport à l'objectif visé de lutte contre la déforestation peut être questionnée, puisqu'il n'existe pas de déforestation avérée au sein de l'Union européenne. En 2025, les pays européens ont aussi continué le travail de déclinaison nationale du Règlement européen concernant la restauration de la nature et de la directive sur le bois énergie (RED III) tandis que la coopération sylvicole et forestière s'est poursuivie entre la France et la Suède. Dans l'ensemble, on peut noter une volonté de simplification et d'écoute de la part de la nouvelle mandature de la Commission européenne démarrée en 2024. »

Jean-Pierre Piganiol

Représentant de Fransylva et vice-président au sein de la CEPF, président du Comité spécialisé Europe et International du Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB) (au sein duquel sont discutés l'ensemble des dossiers européens avec le ministère de l'Agriculture)



© CEPF



© Envivo

► Trois missions déterminantes pour un avenir durable des forêts françaises

La Fédération accompagne l'ensemble des particuliers propriétaires forestiers dans leur fonction capitale de préservation des forêts françaises. Son orientation stratégique à l'horizon 2030 s'appuie sur trois missions, fruits d'une réflexion commune avec l'implication des présidents de syndicats et d'unions régionales et du conseil d'administration, mais aussi de ses grands partenaires.

► 1. Agir pour représenter, défendre et promouvoir le rôle des forestiers privés

Fransylva porte la voix des propriétaires forestiers français adhérents et plus généralement des particuliers propriétaires de forêts et défend, face à des orientations parfois incohérentes, une écologie de terrain proactive et adaptée à chaque territoire. La Fédération assoit sa place d'interlocuteur référent pour valoriser leurs intérêts et expliquer les enjeux et réalités sylvicoles tant au niveau législatif que réglementaire.

En 2025

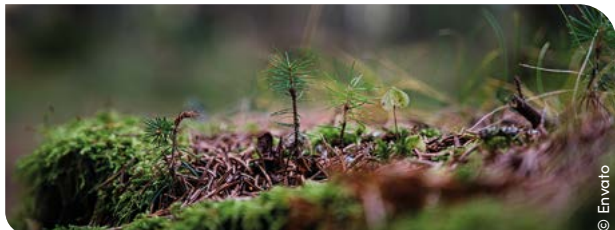
Budget et lois de finances

Tout au long de l'année, Fransylva a défendu une prise en compte adaptée des enjeux forestiers dans la répartition des enveloppes budgétaires nationales. Il s'agissait notamment de préserver la forêt des annulations de crédits annoncées en avril 2025 mais aussi de souligner, auprès de nombreux parlementaires et tout au long de l'année, l'importance de prévoir une enveloppe suffisante pour le renouvellement forestier dans le cadre du projet de loi de finances pour l'année 2026 et de maintenir certains dispositifs fiscaux existants, tels que le taux de TVA de 10 % pour les travaux en forêt.

En 2025

Dossiers environnementaux

Fransylva s'implique dans de nombreux dossiers environnementaux nationaux et européens. Conçu en concertation avec les parties prenantes de la filière forêt-bois et des ONG, le plan d'action gouvernemental pour la préservation des sols forestiers a été annoncé en juillet 2025 et vise à protéger et entretenir les sols en forêt, pour conserver leur richesse et leurs fonctionnalités. La Fédération suit aussi avec vigilance plusieurs sujets majeurs tels que le Plan national vieux bois et forêts subnaturelles, le Plan national de restauration de la nature, la Stratégie des aires protégées... Elle appelle également à une application pragmatique et mesurée de l'article L411-1 du Code de l'environnement et œuvre pour une protection des espèces protégées plus positive.



Février 2025

La forêt privée au Sénat

Début février, Antoine d'Amécourt, président de Fransylva, a porté la voix des forestiers en participant à une table ronde consacrée aux « défis de la forêt française à l'heure du changement climatique », organisée par la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat. A cette occasion, la demande de simplification des normes réglementaires et environnementales a été au centre des échanges ainsi que les problématiques de déséquilibre sylvo-cynégétique.

En 2025

Représenter la forêt aux élections municipales

Dès 2025, Fransylva a appelé les forestiers à s'engager dans les conseils municipaux de leurs communes, dans le cadre des élections des 15 et 22 mars 2026. Cet appel relayé dans la revue *Forêts de France*, sur les réseaux sociaux et dans les médias visait à inciter chaque propriétaire à s'engager concrètement au cœur des territoires pour favoriser des mesures pragmatiques qui soutiennent réellement la préservation et l'adaptation des forêts françaises, confrontées aux conséquences du dérèglement climatique et à des contraintes normatives de plus en plus déconnectées du terrain et de la multifonctionnalité des forêts. Les travaux concernant les documents d'urbanisme sont particulièrement clés ; trop souvent, ces derniers tendent à ignorer le Code forestier et sa réglementation imposée dans nos territoires.





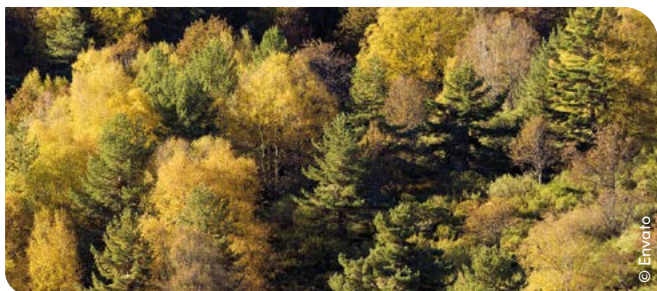
► 2. Agir pour informer, former et conseiller les particuliers propriétaires de forêts, pour une gestion forestière durable

Quels que soient leurs projets, profils, niveaux de connaissances ou encore les caractéristiques de leurs forêts, Fransylva accompagne, forme, informe et conseille les particuliers propriétaires de forêts pour les aider dans leur rôle d'acteurs responsables de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts françaises.

► Au plus proche des réalités du terrain

Partout en France, les syndicats Fransylva s'appuient sur leurs connaissances des forêts de leurs territoires et représentent les propriétaires forestiers auprès des instances décisionnelles locales (DDT, DRAAF, DREAL⁽¹⁾).

De nombreuses problématiques sont ainsi traitées à l'échelle locale et régionale, à l'exemple du morcellement parcellaire. Entre autres, le programme Petite forêt privée, fruit de l'initiative de Fransylva Grand Est et du CNPF délégation Grand Est, à laquelle ont été associées la Chambre d'agriculture régionale puis par conventions les Communes forestières Grand Est et la Safer Grand Est, a été signé début septembre. Il vise à accompagner, structurer et valoriser les petites parcelles forestières de la région tout en respectant le libre arbitre des particuliers et la propriété privée.



© Envivo

Octobre 2025

Partenariats privilégiés

Sollicitée par la filière, Fransylva se rapproche de partenaires clés des forestiers dans plusieurs domaines pour permettre à ses adhérents de bénéficier de tarifs avantageux. Une nouvelle convention a été signée en octobre 2025 avec Capillum, start-up auvergnate spécialisée dans le recyclage de cheveux pour produire, entre autres, des protections contre le gibier. Parmi les autres partenariats renouvelés figurent Sylvamap, pour l'utilisation de son application de cartographie des documents de gestion durable, ou la marque Zimmer, pour l'achat d'outillage forestier. Une centrale d'achat très diversifiée est également disponible pour tous les adhérents à partir de l'espace adhérent du site fransylva.fr.



(1) Directions départementales des territoires, Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

► Aux côtés des syndicats et des adhérents

La Fédération met à la disposition des unions régionales et des syndicats de nombreux outils et services concrets : aide aux appels annuels de cotisations, secrétariat partagé et massification des envois postaux mais aussi notes, circulaires ou newsletters sur des thématiques clés (marché des bois, fiscalité, environnement, assurances, chasse...).

En 2025

« En 2025, les élus de Fransylva ont pu se réunir à l'occasion de deux « journées des présidents » et de l'assemblée générale, tenue en juin, à Paris. Plus de 50 nouveaux administrateurs de syndicats de toute la France ont aussi pu participer à une formation complète, qui vise à mieux faire connaissance et expliquer et décrire les grands sujets du syndicalisme et la place et le rôle de chacun aux niveaux local, régional ou national. La formation est conduite en partie à distance avec un cycle de visioconférences en 2026. »

Isabelle Picquette
Attachée de direction



« Quotidiennement, notre secrétariat partagé au profit de certains syndicats assure une écoute et un soutien aux nombreuses sollicitations des présidents, administrateurs et adhérents. Nous rappelons aussi que les membres de la grande communauté Fransylva sont toujours les bienvenus dans les bureaux parisiens de Fransylva, fraîchement rénovés en 2025. »

Bouthaina Azzouz
Assistante administrative



En 2025

Formations décentralisées

Grâce aux multiples compétences présentes au sein de la Fédération, il est proposé tout au long de l'année, au niveau national ou local, des webinaires et formations adaptés aux besoins, ambitions et niveaux de connaissances de chacun.

En parallèle, les syndicats départementaux et la Fédération nationale contribuent à faire connaître et organiser les stages de Formation à la gestion forestière (FOGEFOR) réalisés avec le CNPF.



► 3. Agir pour faire connaître les enjeux et défis des forêts françaises

Dans un contexte toujours plus complexe, Fransylva agit pour faire connaître et comprendre les enjeux actuels et futurs de la forêt française mais aussi ses atouts et les solutions qu'elle porte, au sein de la communauté Fransylva mais aussi auprès de particuliers propriétaires de forêt, d'élus locaux comme nationaux et européens et des pouvoirs publics. Il s'agit aussi d'assurer une mission de sensibilisation auprès des médias et du grand public, y compris des plus jeunes, trop souvent confrontés à un discours anxiogène et décliniste sur la forêt et l'environnement.

En 2025

Communiquer à 360°

« En 2025, Fransylva a poursuivi le déploiement d'une stratégie de communication tournée vers le monde politique et le grand public, avec le soutien de l'agence Artcher, qui nous accompagne depuis 2023, afin d'interagir au mieux avec la presse écrite, les radios, télévisions, médias divers et réseaux sociaux... De nombreux outils de communication ont été mis à disposition des syndicats, à destination des propriétaires forestiers, tels que le fascicule « Feux de forêts, tous concernés ! »¹. Un certain nombre d'éléments pédagogiques ont également été lancés : livret de coloriage (initié par Fransylva 74), affiches ludiques et jeu de sept familles du kit pédagogique « Mon p'tit bois m'a dit » (initié par la filière)... Depuis 2025, un guide recense l'ensemble des outils de communication dont les syndicats Fransylva peuvent se saisir. Enfin, le stand filière animé par Fransylva au Salon international de l'agriculture a permis, comme chaque année, de s'adresser à de nombreux visiteurs de tous âges, forestiers ou simples curieux, élus et représentants politiques. »

Christelle Chaminadas

Chargée de mission Animation de réseau



(1) Réalisé par Fransylva, avec le soutien de France Bois Forêt et grâce à l'expertise de Fransylva Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) d'Aquitaine.

En 2025

Faire entendre des défis sociétaux

« Le réseau de Fransylva, qui représente 3,5 millions de propriétaires forestiers français, constitue une richesse et une force inestimables et il est important de capitaliser sur la force de cette communauté pour être mieux entendus. L'objectif global de notre action est de faire connaître et reconnaître au plus grand nombre les défis des forêts privées, qui concernent les propriétaires forestiers mais aussi l'ensemble de la société : lutte contre le risque incendie, vols de bois, risques en forêt l'hiver, respect de la forêt privée, production de bois... »

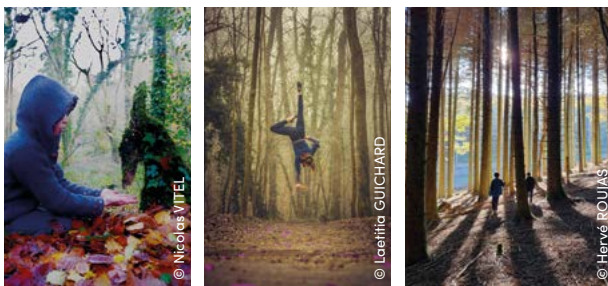
Anne Dunoyer

Vice-présidente chargée de la communication



En 2025

Remise des prix du concours photo



« Ce concours organisé par la Fédération fin 2024 sous l'impulsion de sa commission Communication a permis aux jeunes et aux moins jeunes de s'exprimer de manière poétique, pour mettre en lumière les arbres qui composent la forêt et la passion qui anime les forestiers. L'initiative visait également à sensibiliser et toucher le grand public. Parmi les près de 200 participants, 11 ont été récompensés en 2025 dans les catégories « La forêt et moi », « Ensemble en forêt » et « J'agis, nous agissons pour la forêt de demain » ainsi que par un prix spécial du jury. Certaines photos sont à retrouver sur la couverture de ce rapport d'activité. »

Jean-François de Ramecourt

Président de Fransylva Loire-Atlantique



En 2025

Forêts de France, le mensuel des passionnés de la forêt

« Les grandes questions et la vie des forêts privées françaises sont abordées chaque mois dans la revue Forêts de France, éditée par Fransylva et qui s'adresse aux particuliers propriétaires de forêt mais aussi à tous les amoureux de la nature et de nos territoires. »

Débora Lemesle

Assistante administrative



Propriétaires forestiers privés

Engagement et passion au service de l'intérêt général

Les forêts françaises, aux trois-quarts, sont privées. Investis et passionnés, les femmes et les hommes à qui elles appartiennent sont les gardiens de ces espaces naturels, dont ils sont responsables, au bénéfice de la société, des écosystèmes et des générations futures.

L'acte de gestion durable assumé par les forestiers, conjugué à leur implication et à leurs investissements réguliers, produit des effets bénéfiques multiples. Leurs responsabilités sont plurielles : assurer la transmission de forêts résilientes, satisfaire la production de bois en réponse aux besoins sociétaux, préserver les sols et les eaux, soutenir la biodiversité, maintenir et améliorer les ressources forestières, s'adapter pour atténuer les effets du dérèglement climatique...

Privée comme publique, la gestion forestière est régulée en France sur les plans juridique, technique et environnemental par le Code forestier et les administrations régionales. Elle doit répondre à un ensemble d'obligations locales à européennes et s'inscrire dans le principe de multifonctionnalité, un héritage précieux à cultiver et transmettre.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Maintenir un cadre fiscal juste et cohérent

Gérer une forêt implique de trouver, sur un temps très long, un équilibre économique entre revenus et charges liées à l'entretien des massifs, tout en assumant une prise de risque renforcée par le contexte du changement climatique et ses conséquences. Impulser un contexte favorable au développement du bois en France est indispensable pour garantir aux propriétaires des débouchés de qualité, rémunérateurs, et ainsi une gestion durable des massifs.

Pour soutenir l'action des propriétaires forestiers, Fransylva défend auprès des pouvoirs publics le maintien de dispositifs fiscaux spécifiques, qui visent à tenir compte la différence entre le sol et les arbres (la production), l'irrégularité des revenus forestiers et le temps long dans lequel s'inscrit la production forestière. Il s'agit notamment du dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt (DEFI), du régime Monichon (prise en compte uniquement du foncier soit un quart de la valeur des bois et forêts ou des parts de groupement forestier pour le calcul des droits de successions et donations) ou du taux réduit de TVA à 10 % pour les travaux forestiers.



En 2025

Responsabilité civile

Responsables de leurs biens, les propriétaires assument également les risques qu'ils peuvent occasionner.

« Les travaux du groupe de travail de Fransylva, initiés en 2023, se sont poursuivis en 2024 et 2025 pour sensibiliser et accompagner les syndicats sur le sujet de l'assurance responsabilité civile. Il s'agit d'informer sur les bonnes pratiques à adopter pour la souscription des contrats et d'en maîtriser les coûts des cotisations, au service des propriétaires forestiers, qui sont responsables sur le plan juridique des dommages causés à autrui dans leur forêt. »

Patrick Lemoine

Président de Fransylva Loiret et président du groupe de travail Responsabilité civile



Face à la montée exponentielle des coûts des sinistres, en particulier pour ce qui concerne les linéaires (télécommunications, électricité, voies ferrées), des travaux ont été relancés avec le ministère de l'Agriculture et les grands opérateurs (Enedis, Orange, SFR, SNCF Réseau) pour rechercher des voies de progrès justes et équilibrées.

En 2025

Nouvelle offre d'assurances Sylvassur

« Au printemps 2025, Fransylva Services et le courtier Verspieren ont fait évoluer l'offre d'assurances Sylvassur née de leur partenariat. La formule Sylvassur Reconstitution, renommée Sylvassur Sérénité, couvre la perte financière sous une forme simplifiée et à coût modéré pour les sinistres provenant des incendies, des tempêtes, des chutes de grêle et de neige. Ainsi, les propriétaires peuvent choisir parmi quatre niveaux de garantie sur l'intégralité de leur propriété. Par ailleurs, la formule « à la parcelle » de Sylvassur, nommée Sylvassur Patrimonial, qui permet d'assurer les parcelles via un modèle sur mesure, inclut dorénavant le risque neige dans ses garanties. »

François Cariou

Responsable des opérations internes et des assurances au sein de Fransylva Services



Sylvassur
L'assurance des Forêts par Verspieren





En 2025

Appui juridique aux côtés des propriétaires

« Fransylva accompagne les propriétaires forestiers sur l'ensemble des sujets juridiques qui les touchent, qu'ils traitent du droit de propriété, du droit fiscal ou encore du droit de l'environnement, afin de les aiguiller dans le respect des réglementations en vigueur mais aussi afin de s'assurer qu'ils puissent mener à bien leurs missions au service de l'intérêt général.

En 2025, le service juridique s'est notamment mobilisé face à des mesures contestables, voire illégales, qui contraignent la réalisation des travaux forestiers. Il s'agissait notamment d'arrêtés municipaux limitant la circulation des engins sylvicoles sur les chemins communaux, d'un arrêté préfectoral encadrant la réalisation de travaux forestiers en réserve naturelle ou encore de Plans locaux d'urbanisme (PLU) comprenant des dispositions de gestion forestière contraires au Code forestier. Pour répondre aux nombreux dossiers et demandes des propriétaires, notre équipe a été renforcée avec l'arrivée d'Axelle Courtel, en tant que juriste à mes côtés. »

Alexandra Bonne
Juriste



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Faire découvrir la forêt autrement



© Karine Bonnevalsonia

De nombreux propriétaires forestiers partagent leur passion et leur engagement auprès du grand public à l'occasion d'événements tels que les Journées internationales des forêts (JIF) ou le festival Nuits des forêts ou auprès de publics scolaires.



L'ENGAGEMENT DE FRANSYLVA

Préparer les forestiers de demain

Initié en 2024 en partenariat avec France Bois Forêt, le programme « Mobiliser les jeunes générations » de Fransylva a été renouvelé en 2025. Il vise à encourager des projets portés localement par des syndicats ou des associations de jeunes forestiers pour sensibiliser et impliquer un public plus jeune.

Depuis dix ans, Fransylva soutient également l'association Forêt Sphère :

« Mobiliser les plus jeunes est essentiel à la fois pour susciter et pérenniser des vocations au sein de la filière forêt-bois et présenter des métiers encore parfois méconnus, mais aussi préparer au plus tôt les propriétaires forestiers de demain. À l'inverse, les plus jeunes peuvent apporter leurs regards et leurs perspectives. »

Kévin Brice
Président de Forêt Sphère



Paroles de propriétaires passionnés

« L'attachement viscéral à la terre, qui se transmet souvent de génération en génération, est commun à beaucoup de propriétaires forestiers. Détenir une forêt est un combat de tous les jours, qui nécessite du temps, sur le terrain, et de la passion. Il est également indispensable de se faire bien accompagner et représenter, alors que la forêt privée représente 75% de nos massifs. »

Anne de Roll Montpellier
Propriétaire d'une forêt dans les Landes



© Bernard Réorat

« En tant que propriétaires depuis 2021, nous sommes les gardiens d'un patrimoine naturel que nous chercherons à transmettre ensuite à nos enfants. Adhérer à un syndicat nous a notamment permis de mieux appréhender la notion de gestion durable et de connaître la législation qui s'applique. »

Stéphanie et Mehdi Mallier
Propriétaires d'une forêt dans la Drôme et administrateur de Fransylva Drôme



© Bernard Réorat

► Piliers d'une filière porteuse de solutions

Au cœur de la ruralité, les propriétaires forestiers jouent un rôle clé à l'amont d'une filière forêt-bois qui répond aux enjeux sociétaux actuels. Leur mobilisation et leur engagement constitue un enjeu stratégique pour les acteurs du bois, dont l'approvisionnement dépend fortement de la forêt privée.

La filière forêt bois fait vivre les territoires français avec 420 000 emplois en France et des métiers ruraux attractifs et porteurs de sens. Ses acteurs assurent le maintien des écosystèmes forestiers, bénéfiques à l'ensemble de la société et véritables pompes à carbone dont la capacité de stockage augmente. Ils œuvrent à l'adaptation progressive des forêts au changement climatique, en renouvelant les massifs tout en produisant du bois.

Ces engagements au service de la transition écologique et de la décarbonation de la société sont inscrits dans la démarche d'utilité sociétale de la filière en mai 2023, qui se décline notamment à travers la campagne de communication « Fiers d'être utile ».

En 2025

Forêt et développement des territoires

Lors d'une table ronde organisée par le Groupe monde rural (GMR), dont Fransylva est membre depuis 2024, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, Antoine d'Amécourt est intervenu aux côtés de Françoise Gatel, ministre déléguée à la Ruralité, pour souligner l'importance d'agir au service de la ruralité.

« Les entreprises de la forêt et du bois sont des acteurs incontournables de l'économie des territoires. Alors qu'on compte plus de 30 000 communes rurales en France, il est important de faire entendre et de porter les revendications des acteurs économiques de la ruralité. En 2025, le GMR a travaillé à des propositions à destination des maires et candidats à l'approche des élections municipales de 2026. »

Stéphane Aourousseau
Président du Groupe monde rural



En 2025

Soutien face aux atteintes à la ruralité

En février, Antoine d'Amécourt a rencontré Gérald Darmanin dans la Sarthe à l'occasion d'une rencontre du monde agricole, qui subit une hausse inédite des incivilités. Le président de Fransylva a pu rappeler au ministre de la Justice les menaces qui pèsent aussi sur les forestiers : vols de bois, dégradation de matériel sylvicole, campements sauvages, rave-parties, etc. Fin septembre, Fransylva avait signé une tribune collective lancée par la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT) pour appeler les pouvoirs publics à reconnaître le rôle des opérateurs forestiers, à garantir leur sécurité sur les chantiers et à assurer une réponse ferme face au vandalisme. La Charte de vitalité économique et sociale des entreprises de travaux forestiers (ETF), en partenariat avec la FNEDT, avait été signée en février afin de structurer la relation avec les forestiers privés.

En 2025

Nos forêts envoient du bois ! Une campagne de communication pour sensibiliser le grand public



« Initiée par France Bois Forêt et le CODIFAB¹, la campagne « Nos forêts envoient du bois ! » lancée en septembre rassemble les acteurs de la filière forêt-bois autour d'un même message pour sensibiliser et informer les Français sur la gestion durable des forêts, la ressource locale et renouvelable qu'est le bois, l'innovation et l'impact positif de la filière dans la transition écologique. »

Anne Duisabeau
Présidente de France Bois Forêt



© Marion Fregiac



(1) Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

► S'informer et se former

Faire connaître la forêt

► FORÊTS DE FRANCE

Le média des passionnés de la forêt

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Des tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



► LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau national que dans les départements prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, ses atouts, sa gestion durable mais aussi les crises qui la traversent et les solutions imaginées par les forestiers et les acteurs de la filière.

► NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter *Forêts de France* sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. La newsletter offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés de *Forêts de France*, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, actualité du syndicalisme... Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter en vous rendant sur fransylva.fr.





► RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers connectés

Fransylva communique régulièrement sur les réseaux sociaux X, Facebook, LinkedIn et YouTube.

Cette communication, désormais incontournable, crée un lien direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et initier de nouvelles interactions.

Retrouvons-nous sur

-  @FransylvaFrance
-  @Fransylva - Fédération des syndicats de forestiers privés
-  @FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France
-  @fransylva9906





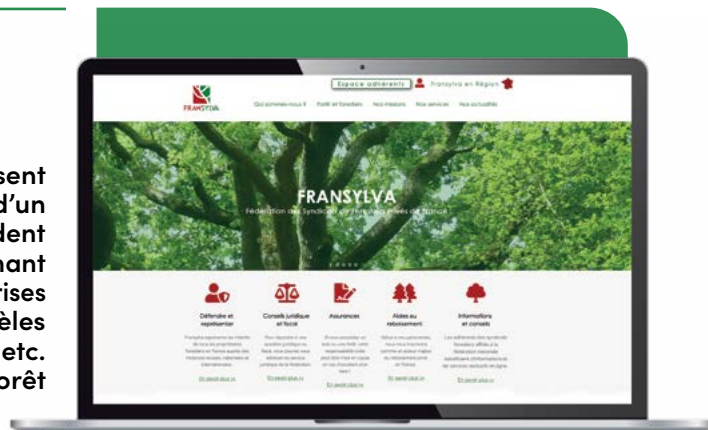
Donner les moyens de faire connaître la forêt

► FRANSYLVA.FR

La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent les propriétaires de forêts. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé particulièrement riche. Chaque président de syndicat dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : prises de position, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, comptes rendus d'assemblées générales, etc. Le site est également un outil pédagogique sur la forêt privée française, à destination du grand public.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de susciter de nouvelles adhésions.



Rendez-vous sur
www.fransylva.fr



► LES ÉVÉNEMENTS

La forêt festive

Fransylva s'engage lors de manifestations nationales, régionales ou locales et vient à la rencontre du grand public. Parmi les grands rendez-vous nationaux, le Salon international de l'agriculture, les Nuits des forêts ou encore les Journées internationales des forêts (JIF). Au niveau local, les syndicats organisent régulièrement des visites forestières et participent aux foires et salons régionaux. Ces événements festifs permettent de faire découvrir les enjeux forestiers et d'ouvrir le dialogue avec un public toujours curieux.

► LA NEWSLETTER FRANSYLVA

Partage d'informations et de conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents.

23

► LA VEILLE MÉDIA

Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois, Fransylva réalise une veille et publie un indicateur qui recense les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Cet outil permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

► LES CIRCULAIRES

Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes transmises par mail aux syndicats pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication.

Toutes ces circulaires sont listées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site www.fransylva.fr, dans l'espace réservé aux syndicats.



FRANSYLVA

Un réseau d'hommes et de femmes sur l'ensemble du territoire

Dans chaque département et région, les présidents de Fransylva s'engagent pour promouvoir nos forêts.



Au fil du temps... Nous construisons un avenir durable pour nos forêts !

Retrouvez toutes nos informations syndicales sur www.fransylva.fr

et suivez-nous sur    